

Numéro – 6 – février 2023



Nous sommes déjà à la mi-année scolaire et à un mois de la fin de la 2e étape. Nous comptons sur votre habituelle collaboration pour soutenir votre enfant dans ses apprentissages.

Soyez assurés que nous leur offrons la nôtre.

Semaine du 6 au 10 février – Semaine des enseignants

Nous profitons de cette semaine pour remercier nos enseignants de leur implication et de leur dévouement.

1er février

Accès aux bulletins pour les élèves de 6e année

3 février

Fête des neiges reportée à une date ultérieure. Celle-ci vous sera communiquée ultérieurement.

6 au 14 février

Période d'inscription 2022-2023

13 au 17 février

Semaine de la persévérance scolaire

24 février

Journée pédagogique fixe. Le service de garde est ouvert dès 7 h, pour les élèves qui sont inscrits.

1er mars

Accès aux bulletins pour les élèves de préscolaire à la 5e année

6 au 10 mars

Relâche scolaire. Le service de garde est fermé.

13 mars

Journée pédagogique fixe. Le service de garde est ouvert dès 7 h, pour les élèves qui sont inscrits.

1. Période d'inscription 2023-2024 – réinscription Mozaïk

Pour les élèves qui fréquentent une école du Centre de services scolaire de la Capitale pour l'année scolaire 2022-2023, vous avez reçu un courriel le mardi 31 janvier concernant la réinscription de votre enfant pour l'année scolaire 2023-2024.

Montre Vtech

Nous tenons à vous informer que les montres Vtech ne sont pas permises à l'école. Nous comptons sur votre collaboration afin que celle-ci demeure à la maison.

2. Identification des vêtements et vêtements d'hiver (rappel)

Il est important d'être bien habillé pour jouer dehors, car les enfants y sont à tous les jours.

Nous vous demandons de bien identifier **tous les vêtements** de votre enfant. C'est tellement plus facile pour nous de retrouver le propriétaire lorsqu'on retrouve un vêtement dans l'école.

Merci de votre collaboration.

3. Sécurité réseaux sociaux - Rappel

Nous souhaitons vous rappeler d'être attentif aux différents réseaux sociaux que vos enfants utilisent (Instagram, Facebook, Tik-Tok, Messenger, etc.).

Vous ne serez pas sans savoir qu'il y a un âge minimal pour posséder un compte sur ces différentes plateformes web. Par exemple, sur Facebook, les conditions d'utilisation de ce site indiquent au point 5 de la cause 4 « Vous n'utiliserez pas Facebook si vous avez moins de 13 ans ».

Afin d'éviter toutes problématiques et surprises malheureuses nous tenions nous souhaitons faire appel à vous afin de porter une attention particulière à ce que fait votre enfant sur internet.

4. Bénévoles à la bibliothèque

Nous sommes à la recherche de parents ou de grands-parents intéressés à venir donner un petit coup de main (une demie journée par semaine) pour l'année scolaire 2022-2023. Si vous êtes intéressés, ou si vous connaissez des personnes qui pourraient être intéressées, veuillez laisser vos coordonnées à Mme Lynda Bergeron, secrétaire à l'école de l'Escabelle, au numéro de téléphone suivant : 418 686-4040, poste 3270.

5. Absences pour voyage, sports et loisirs familiaux

Plusieurs demandes nous sont faites pour que **l'élève qui s'absente, pour une raison qui n'est pas considérée comme étant une force majeure par l'école**, reçoive de la part de son enseignant les travaux, les leçons et les devoirs effectués pendant son absence. Nous tenons à vous informer que l'enseignement donné en classe peut varier d'une journée à l'autre tant au niveau des apprentissages que des évaluations. Ainsi, il nous est difficile de fournir à l'avance à un élève les éléments précis qui seront enseignés ou évalués.

Également, l'enseignant ne peut prendre de temps supplémentaire afin de préparer un enseignement différencié pour tous les élèves qui s'absentent pour voyage, sports ou loisirs familiaux. Par ailleurs, l'enseignant n'est pas non plus tenu d'offrir de la **récupération** à votre enfant suite à ce type d'absence.

En ce qui concerne les **évaluations**, il est important de souligner que puisque certaines d'entre elles demandent une supervision de la part de l'enseignant, il est souvent impossible de faire reprendre celles-ci. En cas d'absence, la note qui sera attribuée au bulletin sera donc établie en fonction des résultats ultérieurement amassés et comptabilisés. Puisque le mois précédant une fin d'étape est propice aux évaluations, nous vous demandons d'éviter cette période.

Absences pour cause de force majeure (maladie, décès d'un proche, etc.)

Lorsqu'un élève **s'absente pour cause de force majeure**, le parent peut toujours faire une demande pour obtenir les travaux, les leçons et les devoirs de son enfant, ainsi qu'une reprise d'examen. Cette demande devra être faite auprès de la direction de l'école, qui jugera par la suite avec l'enseignant concerné de la recevabilité de la demande.

6. Sécurité des élèves

Nous sollicitons votre bonne collaboration afin d'assurer le maximum de sécurité à nos élèves. Nous en faisons notre priorité et comptons sur la vigilance de tous lors des allées et venues aux abords de l'école.

À cet effet, nous tenons à vous rappeler les règles suivantes :

Piétons :

Il y a une traverse pour piétons au coin de la rue Marie-Lucie. Nous insistons fortement pour que tous les élèves qui voyagent à pied et qui traversent la rue du Curé-Lacroix empruntent cette traverse. Cette consigne s'applique aussi pour les élèves qui quittent en voiture avec leurs parents.

Pour la sécurité de votre enfant, rappelez-lui de traverser à la traverse piétonnière.

Automobiles :

Pour le service de garde, certains conducteurs stationnent leur véhicule dans le sens contraire de la circulation, devant l'école; cela crée des situations où la sécurité des élèves et des autres automobilistes est compromise. Nous vous suggérons d'utiliser les rues avoisinantes. **Les enfants sont petits, il faut donc penser pour eux!**

Modification à l'horaire de votre enfant en cours de journée

Afin de nous assurer que chaque élève soit en sécurité et de permettre aux intervenants scolaires d'organiser convenablement le départ des enfants qui leur sont confiés, **nous vous demandons d'informer à l'avance l'intervenant de votre enfant du lieu où il doit se rendre pour le retour à la maison le midi et le soir** (ex. : votre enfant doit prendre l'autobus à 15 h 15, vous venez chercher votre enfant pour dîner, votre enfant a un rendez-vous médical et que vous venez le chercher durant la journée, etc.) (Référence – Point 11, page 19 des [Règles de vie](#) : « Prévoir faire tous vos messages à votre enfant avant le départ du matin afin d'éviter tout dérangement sur les heures d'enseignement. »)

Vous êtes dans l'obligation d'aviser l'école et le service de garde **avant 10 h le matin** et ce, par l'un de ces trois moyens :

- Mot dans l'agenda

- Courriel
- Message téléphonique

Autrement, nous ne pourrions répondre à votre demande.

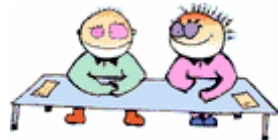
Nous sommes dans l'impossibilité d'assurer le suivi des appels logés en fin d'avant-midi et/ou d'après-midi pour demander à votre enfant de prendre ou non l'autobus. Il est de votre responsabilité d'aviser l'école et le service de garde avant 10 h.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration. Et surtout, soyons prudents!

Accueil du matin : 8 h 00

Entrée dans l'école : 8 h 05

Horaire des classes au primaire : 8 h 10 à 11 h 30



Horaire des élèves du préscolaire : 8 h 10 à 10 h 32

Accueil de l'après-midi : 12 h 45

Entrée dans l'école : 12 h 50

Horaire des élèves du préscolaire et du primaire : 12 h 55 à 15 h 15

7. Sécurité dans l'autobus

Nous vous demandons de revoir avec vos enfants les règles de conduite en transport scolaire que vous trouvez en cliquant sur ce lien.

<https://www.cscapitale.qc.ca/wp-content/uploads/2017/06/depliant-sur-les-regles-de-conduite-en-transport-scolaire.pdf>

Cours - Prêts à rester seul - Complet

Bonjour, le présent message est pour vous aviser que le cours **Prêts à rester seul** est complet.

Merci de ne pas envoyer de formulaires et de paiements à partir de maintenant. Un reçu a été envoyé pour tous les formulaires reçus, si vous n'avez pas eu de courriel à cet effet c'est que votre enfant n'est pas inscrit.

Pour toutes informations supplémentaires vous pouvez me contacter par courriel au bolduc.frederic@cscapitale.qc.ca

N.B. : Il reste toujours quelques places pour le cours ***Gardiens avertis***

Merci beaucoup

Frédéric Bolduc

8. Concours de dessin – Club Optimiste

Ce concours s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans fréquentant une école primaire du secteur de Neufchâtel .

Le dessin doit être fait sur une feuille 8½ X 11 pouces. Le dessin peut être fait à l'école ou à la maison.

Les dessins calqués ou copiés seront rejetés.

Le nom de l'élève, son âge et le nom de son école doivent être inscrits au verso du dessin.

Une [fiche d'inscription](#) au concours doit être complétée et attachée au dessin.

Échéance pour remettre le dessin et la fiche d'inscription au secrétariat de l'école : 28 février 2023

3 catégories de participants : 1-maternelle et 1ier cycle (1ière et 2ième années)

2-2ième cycle du primaire (3ième et 4ième années)

3-3ième cycle du primaire (5ième et 6ième années)

La remise des prix aux gagnants aura lieu au Centre Michel-Labadie, le **22 avril 2023 à 14h30**

De nombreux enfants et leurs familles y seront invités, de même que plusieurs personnalités publiques. Les enfants présents se partageront **des prix d'une valeur totale d'au moins 1000\$**. Une tablette électronique sera remise au gagnant (e) de chacune des 3 catégories. Plusieurs dessins, dont ceux des enfants présents, seront exposés dans la salle. Cette cérémonie durera un maximum de 75 minutes.

Ce concours est organisé avec le soutien de: DeSerres Lebourgneuf.



La directrice,
Kathleen Michaud

La directrice adjointe,
Julie Trottier